



**POUR
MA MOBILITÉ,
JE M'ACTIVE**

TRANSFERT DE CONNAISSANCE

Pincourt

*Préparé par
Simone A.X. Zotchi
Conseillère en environnement
Chargée de projet*



Pour ma MOBILITÉ, je m'ACTIVE est un projet du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie). Le projet bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec tirée du programme Action-Climat Québec et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de lutter contre les changements climatiques et dans la promotion de collectivités inclusives et en santé.





Sommaire

Glossaire	Page 1
I. Introduction	Page 2
II. Activité collaboration : vision - priorité piéton absolue	Page 3
III. Conclusion	Page 6

Glossaire

Mobilité active

La mobilité active (ou transport actif) consiste à utiliser sa propre force motrice pour se déplacer. La marche et le vélo sont les modes de déplacement actifs les plus courants.

Interconnectivité

La connectivité est la facilité d'accès d'une zone d'un quartier à une autre de façon directe et efficace. Ainsi, l'interconnectivité est cette facilité d'accès directe d'une ville à l'autre. L'interconnectivité des voies entre collectivités consiste à créer des axes directs de déplacement entre les villes.

Sécurité routière

La sécurité routière est l'ensemble des politiques, des mesures et des dispositifs instaurés dans le but de réduire les risques d'accidents de la route ou d'atténuer de façon considérable les conséquences qui en découlent. Le sentiment de sécurité amène un état d'esprit de sérénité. La personne fait confiance aux dispositions mises en place pour la préserver du danger.

Infrastructures

Les infrastructures sont des ensembles d'installations et d'équipements nécessaires à une collectivité. On retrouve par exemple les trottoirs, pistes cyclables, etc..

Convivialité

C'est le caractère chaleureux d'un lieu.

Accessibilité

Ensemble des facteurs permettant à chacun d'accéder à un lieu ou un service. L'accessibilité comprend à la fois les dimensions de la proximité géographique, du coût et des capacités économique, physique et cognitive requises. La dimension d'accès peut exiger, ou non, une mobilité (capacité de se déplacer) plus ou moins grande (Vivre en Ville, sd).

I. Introduction

La démarche

La démarche *Pour ma MOBILITÉ, je m'ACTIVE* est une série de cinq ateliers qui a pour objectif d'impliquer les citoyen-ne-s et les partenaires locaux dans une démarche d'échanges et de discussions concernant les déplacements en mobilité active. Ce projet s'inscrit dans une volonté de lutter contre les changements climatiques et dans la promotion de collectivités inclusives et en santé.

La démarche complète se compose d'activités, organisées et développées par le CRE Montérégie, qui leur permettront de :

- Déterminer les enjeux de mobilité active dans leurs milieux de vie (consultation)
- **Explorer des pistes de solution à ces problèmes aux moyens de conférences, d'ateliers de et marches de reconnaissance avec des partenaires experts en mobilité active (transfert de connaissance)**
- Identifier des pistes de solutions avec les citoyen-ne-s et les partenaires (co-création)
- Définir les projets prioritaires pour favoriser le transport actif des citoyen-ne-s (concertation)
- Réaliser un projet citoyen et collectif en soutien à la mobilité active (mise en œuvre)

L'atelier

Ce 12 octobre 2022, 10 participant-e-s ont rejoint la rencontre virtuelle sur la deuxième étape de la démarche, le transfert de connaissance.

Cet atelier débute par la conférence de Vélo Québec, puis une période de questions et d'échanges permettra aux citoyen-ne-s de s'exprimer.

Objectif :

- Apprendre et s'inspirer des solutions apportées par l'expert ou réalisées ailleurs

II. Activité collaborative : Vision - priorité piétonne absolue



IMAGINER L'AVENIR – UNE MOBILITÉ ABSOLUE		
QUESTION	RESPONSE	REMARQUES



CULTURE DE SÉCURITÉ – COMMENT RÉUSSIR LE CHANGEMENT	
1. Définition de la sécurité durable des piétons (5 minutes)	2. Que pourrait-être UNE campagne pour la « priorité absolue aux piétons à Pincourt » (10 minutes)

La majorité des citoyen·ne·s ont souligné qu'à Pincourt, les gens sont généralement prompts et courtois dans la cession du passage. Pour les participants à l'atelier d'identification des enjeux de mobilité active, l'instauration de cette culture de priorité absolue pour piétons se ferait grâce à davantage d'éducation sur le sujet et l'adaptation des aménagements favorables à cette culture.



CULTURE DE SÉCURITÉ – COMMENT RÉUSSIR LE CHANGEMENT

1. Définition de la sécurité durable des piétons (5 minutes)	2. Que pourrait-être UNE campagne pour la « priorité absolue aux piétons à Pincourt » (10 minutes)
<small>(Amélioration de la qualité de vie de tous les groupes de piétons, encouragement à l'activité physique, facilité de déplacement vers les lieux de travail et scolaires, intégrer les circuits dans les carrefours giratoires ou de rétrécissements ou élargissement de la chaussée, intégration de corridor pour piétons dans les stationnements, interdiction ou pas de virage à droite sur le feu rouge, priorité absolue partout en tout temps aux piétons, identification particulière pour la priorité aux passages pour piétons, exigence de protection latérales pour les véhicules lourds, élaboration d'un circuit limitant la circulation des camions lourds lors des périodes de fort achalandage, notamment piéton, limiter ou interdire la taille des véhicules lourds dans certaines rues et heures, élaboration d'une campagne pour réussir le changement (critères, conditions de succès), etc.)</small>	
<p>éclairage</p> <p>sensibiliser citoyens être visible</p>	



Cet exercice de réflexion et de projection a permis aux participant·e·s de définir certaines conditions de réussite à une vision de priorité piétonne absolue à Pincourt.

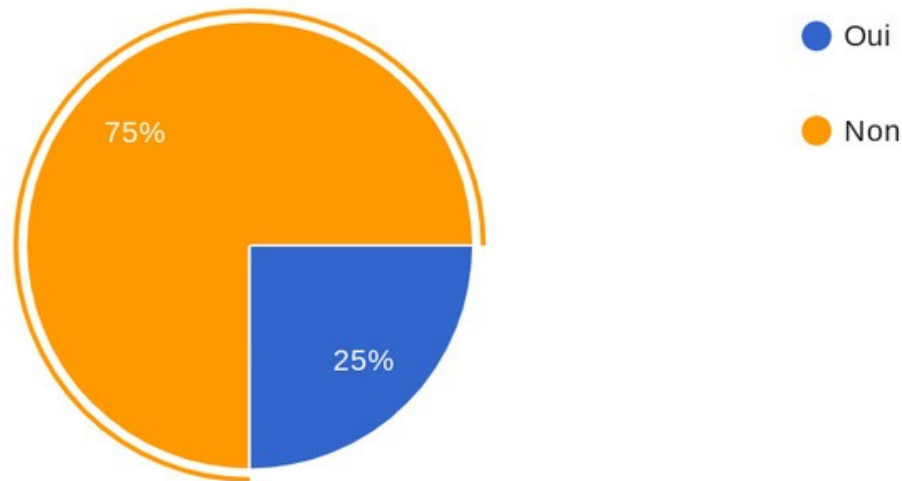
IMAGINER LE FUTUR – UNE MOBILITÉ PIÉTONNE ABSOLUE

1. Vision utopique (flèche vers le haut) (5 minutes)	2. Vision impossible (flèche vers le bas) (5 minutes)	3. Vision du possible (flèche du centre) (5 minutes)
<p>Non pas utopique (Marie-France) inscrit dans la loi; les gens sont éduqués</p> <p>l'habitude de la courtoisie se développe rapidement (Marie-France, expérience en Nîle-Ecosse); routes principale et secondaire</p> <p>Poïtesse existante et option possible avec de la sensibilisation, les gens seront ouverts à l'idée (Claudine)</p>	<p>améliorer l'éclairage dans les sentiers et les intersections, citoyens porter des couleurs voyantes pour la sécurité (Claudine)</p>	<p>3 actions : information, éducation, valoriser les lieux et la mobilité active (Claudine et Marie-France)</p> <p>NDIP : ajout dans la démarche pour partager la vision, le mode de vie et les règlements</p>

Les conditions pour rendre possible cette culture de priorité piétonne absolue

- Sensibiliser, informer et éduquer les citoyen·ne·s sur la priorité absolue ;
- Rendre l'expérience agréable en adaptant ou en améliorant les infrastructures ;
- Mettre plus de trottoirs pour que les piétons se sentent plus en sécurité ;
- Améliorer l'éclairage à certains endroits, comme les sentiers et les intersections ;
- Adapter les règlements routiers et communiquer le mode de fonctionnement aux citoyen·ne·s ;
- Sensibiliser les piéton·ne·s à opter pour des couleurs vestimentaires visibles ;
- Partager la vision en encourageant les villes avoisinantes, notamment la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, à également instaurer cette culture pour la rendre uniforme sur l'île.

Sondage : Vision- priorité piétonne absolue



Graphique 5 : L'avis des répondant-e-s sur une vision priorité piétonne absolue

Contrairement aux participant·e·s à l'atelier qui ont trouvé la vision de priorité absolue plausible, la plupart des citoyen·ne·s ayant répondu au sondage en ligne en parallèle à l'atelier, soit environ 75 %, ne la trouve pas nécessaire.

Pour certains,

- Une telle vision nécessiterait une révision du fonctionnement complet du système routier de la ville ;
- Aussi, pourquoi accorder une priorité absolue pour les piétons, et non pas aux cyclistes ? Si elle est accordée aux piétons, il faudrait aussi que ce soit ainsi pour les cyclistes.

Pour d'autres,

- La circulation en voiture est déjà très lente et ajouter plus de contraintes n'aidera pas.

Il en ressort que, de façon globale, les Pincourtois·e·s sont d'habitude ouvert·e·s aux règles de courtoisie. L'action la plus pertinente selon les répondant·e·s serait de travailler pour la fluidité de la circulation. Il faudra par ailleurs simplifier la circulation pour aussi bien les piétons que les cyclistes, en installant davantage d'arrêts, en ajustant leur positionnement et en faisant de la sensibilisation.

III. Conclusion

En conclusion, 10 participant·e·s ont rejoint la deuxième étape de la démarche à Pincourt. L'atelier virtuel a permis d'apprendre et de s'inspirer de solutions apportés par l'expert de Vélo Québec.

Ainsi, l'atelier a mis en lumière la nécessité de garantir la sécurité des usagers, le besoin de sentiment de sécurité des citoyen·ne·s, le besoin d'infrastructures adéquates et l'accessibilité de certaines zones.

Prochaine étape

Par la suite, la deuxième étape de la démarche, sur le transfert de connaissance, se tiendra le 12 octobre 2022 en ligne. Celle-ci permettra d'approfondir les connaissances des participant·e·s sur la mobilité durable grâce à l'intervention d'experts, dans le but de pouvoir créer des solutions lors des prochaines étapes.



**POUR
MA MOBILITÉ,
JE M'ACTIVE**

